

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/04/2011
Réception par le Prefet : 19/04/2011
Publication : 21/04/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP 2011-4-6-7

Séance du vendredi 15 avril 2011

(C252)



INSERTION DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général CG/2010-4-6-3 du 8 décembre 2010,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 3 mai 2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ accorde une subvention de 14.817 € pour l'insertion des lignes électriques et téléphoniques à la commune de FALKWILLER, conformément au tableau figurant en annexe,
- ❖ précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme C252 au chapitre 204 – nature 20414 - fonction 71.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 AVRIL 2011

**Insertion des réseaux électriques et téléphoniques
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
IRE03803	FALKWILLER Insertion de lignes électriques et téléphoniques Centre Village	74 087,00	20%	14 817,00
			Total	14 817,00